

LE
Messager de la Foi
ET DES BONNES ŒUVRES



MONTREAL

EUS. SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, 10 RUE ST. VINCENT
1873

DISCOURS SUR NOS DEVOIRS ENVERS LES MORTS.

Miseremini mei, miseremini mei,
saltem vos amici mei, quia manus
Domini tetigit me.

Ayez pitié de moi, vous au moins
mes amis, parce que la main du
Seigneur m'a frappé.
(Job. ch. XIX, v. 12)

Cet entretien est tellement de circonstance que nous l'insérons textuellement dans sa forme naturelle de discours à des auditeurs :

Qu'il est précieux et touchant pour nous, ce jour où toute l'Eglise catholique, plongée dans le deuil et la tristesse, rappelle à notre souvenir nos frères et nos sœurs qui sont morts dans le Seigneur, mais dont les âmes n'ont pas quitté ce monde avec la pureté et la sainteté que Dieu exige pour qu'elles soient dignes de contempler immédiatement sa face et de jouir de l'éternelle félicité.

Or, l'Eglise nous conduit aujourd'hui en esprit aux tombeaux des morts et fait monter au ciel ses prières et les mérites du saint sacrifice de la messe, afin de recommander à la miséricordieuse L. . . . de Dieu celles d'entre les âmes qui ont encore à souffrir dans le purgatoire, pour se purifier de leurs fautes et expier les souillures qu'elles ont contractées par les péchés de leur vie en ce monde.

Ah ! qui d'entre nous pourrait rester indifférent et insensible en ce jour de deuil général qui pourrait oublier, surtout au milieu de ces tristes solennités, ce que nous devons aux âmes des fidèles trépassés, qui au milieu des plus cruelles douleurs, crient sans cesse aux vivants avec des accents lamentables : ayez pitié de nous, ayez pitié de nous, vous au moins qui êtes nos amis, parce que la main du Seigneur nous a frappés ! — Oui, il est certain, que comme nous avons des devoirs à remplir à l'égard de nos frères qui vivent encore, ainsi nous avons également

des devoirs à remplir à l'égard de ceux qui sont morts, et je ne trouve pas de circonstance ni d'époque plus favorables pour vous en parler qu'en ce jour.—Vous tous qui m'entendez, recueillez vos pensées et écoutez attentivement ce que les morts demandent en attendant, de votre part.

Jésus Juge des vivants et des morts, bénissez mes paroles.

Chaque jour nous voyons que la mort, épargnant ni l'âge, ni le sexe, ni les conditions, emporte de sa main impitoyable, tantôt celui-ci, tantôt celui-là, même les personnes qui nous sont les plus chères. Et quand elle a frappé et emporté un de nos amis ou de nos parents, la douleur nous déchire, et nous gémissons, et nous sanglotons et des torrents de larmes s'échappent de nos yeux. Vous croyez peut être que je vous dirai : Ne vous attristez point, ne pleurez pas ? Non, Jésus seul avait le droit et le pouvoir de le dire, lui qui souvent par sa toute puissance arrachait à la mort sa proie, qui rendait pleins de vie à leurs parents ceux qui étaient décédés et semblaient être entrés pour toujours dans l'éternité.

Donnez donc des larmes à ceux qui sont morts, pleurez-les. C'est un devoir, une œuvre de miséricorde pour vous. L'Écriture-sainte ne dit-elle pas : " Mon fils verse de larmes sur ceux qui sont morts ! Oui, pleurez comme si vous-même vous aviez éprouvé un grand malheur." C'est ainsi que Joseph pleura en Égypte quand il eut vu mourir son père Jacob. Il se jeta sur son corps pâle et glacé, l'inonda de ses larmes, l'embrassa et lui ferma les yeux. L'endroit même où il ensevelit ses restes vénérables, retentit longtemps de ses cris de douleurs, et fut nommé dans la suite le lieu de la tristesse. C'est ainsi que David pleura amèrement Saül son roi, et Jonathas, son tendre ami.—Oui, Jésus-Christ lui-même pleura près du tombeau de son ami Lazare, à ce point que les Juifs s'écrièrent en voyant couler ses larmes : " Voyez comme il l'aimait."

Oui, versez des larmes sur ceux qui sont morts ! Car parmi eux vous avez peut-être un époux qui, pendant sa vie, vous fut si fidèle et si dévoué ; une tendre épouse qui faisait le charme et le bonheur de vos jours ; des parents qui vous entouraient de leurs soins et de leur amour ; — un enfant vertueux, un enfant unique peut-être qui devait être un jour le consolant soutien de votre vieillesse ; vous avez peut-être parmi eux votre meilleur ami, votre plus grand bienfaiteur. — Ah ! qu'est-ce qui peut réparer cette perte ? Qui pourrait condamner vos regrets et votre douleur ! Elle n'est que trop juste et trop convenable.

Oui, pleurez les morts qui vous sont chers, mais comme ayant l'espérance de les revoir un jour. L'apôtre St. Paul dit : "Quand à ceux qui se sont endormis dans le sommeil de la mort, je ne puis vous laisser sans instruction à ce sujet, afin que vous ne vous affligiez point comme ceux qui n'ont plus d'espérance. Si nous croyons que Jésus-Christ est mort et ressuscité, nous croyons aussi que Dieu ressuscitera un jour d'entre les morts ceux qui se sont endormis dans le Seigneur." (1 Épît. aux Thess, iv. 14). Ainsi donc, pères et mères, époux et enfants, qui que vous soyez, qui déplorez la mort de vos parents, de vos proches ou de vos amis, il y a encore du baume pour les blessures de votre cœur. Oui, Jésus vit, Jésus, le maître de la vie et de la mort. Lui le fils de l'éternel, qui rendit autrefois pleins de vie et de santé à leurs parents, à leurs sœurs et à leurs amis ceux qui étaient descendus dans le tombeau, ce Jésus existe toujours et possède la souveraine puissance de commander à la mort. "Car il arrivera une heure où les défunts entendront la voix du Fils de Dieu, et où ceux qui l'entendront reviendront vivants." C'est alors, ô pauvre veuve délaissée, que vous reverrez celui que vous aimiez, cet autre vous-même, le père de vos enfants. C'est alors, ô infortunés orphelins, que vous retrouverez pleins de joie et de bonheur, ces parents chéris que vous avez perdus si jeunes ; c'est

alors, père et mère, encore inconsolables aujourd'hui, que vous contemplerez dans leurs vêtements de gloire ce bon fils, cette fille bien aimée dont les restes mortels reposent au cimetière ; c'est alors, ô fidèle disciple et imitateur de J.-C., que vous retrouverez ceux qui vous étaient si chers, ceux que vous cherchez si douloureusement mais en vain au milieu des vivants ; oui, vous pourrez encore jouir de leur société et de leur amitié, et vous ne serez plus arrachés à leurs embrassements.

Oui, pieurez les morts, et ensevelissez-les avec respect. Mais sous ce rapport vous pouvez faire trop ou trop peu, Vous pouvez faire trop, quand par vanité ou par orgueil vous cherchez à vous honorer, à vous glorifier, vous-même, en faisant célébrer des obsèques trop solennelles qui ne conviennent ni à votre état, ni à la condition du défunt, et qui, à cause des grandes dépenses qu'elles exigent, peuvent nuire à votre famille.—Vous faites trop peu, lorsque vous abandonnez tous les soins des funérailles aux autres, ou lorsque, par avarice ou par un motif d'une économie mal entendue, vous ne témoignez pas assez de respect aux morts, ou que vous blessez les convenances. Accompanyez volontiers et avec un pieux recueillement les restes mortels du défunt quand même il aurait été pauvre, à son dernier lieu de repos ; assistez à la messe qu'on célèbre à son intention ; c'est la dernière marque d'attachement et de respect que vous puissiez témoigner aux morts, et ne vous croyez jamais trop grands pour leur rendre ce dernier devoir de la charité chrétienne. D'ailleurs vous devez aisément comprendre combien une telle action est méritoire aux yeux de Dieu, si vous vous rappelez les paroles que l'ange Raphaël adressa autrefois à Tobie : "Pendant que vous priez en versant des larmes, lui dit-il, et pendant que vous ensevelissiez les morts, je portais votre prière devant le trône de Dieu." (Tobie, VII, 12).

Mais ne vous contentez pas de témoigner aux morts ces dernières marques de respect, remplissez encore avec une scrupuleuse exactitude leurs dernières volontés. Nous

lisons dans la sainte Écriture un exemple bien frappant où nous voyons des enfants remplir avec la plus scrupuleuse attention les dernières recommandations de leur père mourant. Lorsque Jonadab fut sur le point d'expirer, il fit venir autour de son lit tous ses fils et leur recommanda entr'autres, qu'eux et leurs enfants s'abstiennent de boire jamais du vin. Or, le prophète Jérémie, qui n'avait pas connaissance de cet ordre paternel, vint un jour les trouver et leur présenta du vin à boire. Ils refusèrent constamment d'accéder à ses offres, parce que la défense de leur père s'y opposait. Cette obéissance ponctuelle des fils de Jonadab plut tellement au Seigneur, qu'il chargea le même prophète d'aller les trouver de nouveau et de leur dire de sa part : " Puisque vous avez suivi les recommandations de votre père, et que vous avez fait tout ce qu'il vous a ordonné, le Dieu des armées, le Dieu d'Israël vous parle de la sorte : Jamais la race de Jonadab ne s'éteindra, elle subsistera toujours devant ma face." (Jérémie XXXV, 13.)

Que les dernières volontés des mourants soient donc toujours sacrées à vos yeux. Si sous ce rapport vous ne donnez pas le bon exemple à vos proches, à vos enfants, comment pouvez-vous espérer qu'après votre mort, ils exécuteront à leur tour vos ordres ? Et qui ne sait d'ailleurs combien de divisions d'injustices, d'inimitiés, de procès inutiles et dispendieux, quelle grave responsabilité entraînent et s'attirent ceux qui méprisent ou n'exécutent point les dernières dispositions des mourants.

Enfants respectez encor les morts dans leur tombeau. Vous pouvez et vous devez le faire, en pensant avec reconnaissance aux grands et nombreux bienfaits que vous avez reçus de leur part ; en vous rappelant les salutaires leçons qu'ils vous ont données, en imitant leurs exemples de vertu et de piété, en marchant comme eux dans la voie de l'honneur et de la probité. afin que votre père enseveli dans la tombe, dit l'Écriture, ne rougisser pas de vous, et que votre mère défunte ne s'écrie pas

en gémissant : malheur à moi d'avoir mis au monde un tel enfant !—Respectez les morts aussi souvent que vous parlez d'eux ; car il est aussi contraire à la religion et à la charité de parler mal des morts que de médire des vivants. Le scandale serait encore plus criant si des enfants dénaturés ou des proches se permettaient d'insulter et de maudire leurs parents dans la tombe.

Voilà quelques-uns des devoirs que vous avez à remplir envers les morts. Mais il me reste encore à vous parler du plus important, du plus saint de ces devoirs.

Le devoir le plus important et le plus saint, que nous ayons à remplir envers eux, c'est celui de prier pour leur délivrance, pour leur bonheur. En effet, nous devons croire, d'après l'enseignement de l'Église catholique, qu'il y a un lieu d'expiation, où les âmes des fidèles trépassés, qui ne sont pas assez saintes et pures pour contempler le Dieu trois fois Saint, doivent être purifiées comme l'or dans le feu ; que l'état de ces âmes est extrêmement triste et douloureux ; et que notre intercession, nos prières adressées à Dieu en leur faveur, peuvent leur être d'une grande utilité. Or, si la charité chrétienne nous ordonne de prier pour le salut de nos frères vivants, puisque l'Apôtre St. Jacques dit : " Priez les uns pour les autres afin de vous sauver." (V, 1.) combien à la plus forte raison ne sommes-nous pas obligés de prier pour eux qui sont sur le point d'atteindre cette gloire, si longtemps et si ardemment désirée, à laquelle ils ne peuvent parvenir par leurs propres forces ? Ne serait-ce pas quelque chose de cruel, de barbare même, de leur refuser notre assistance quand elles se trouvent dans une position si affligeante ? Ce devoir de prier pour les morts nous est même recommandé par la Sainte Écriture qui nous dit que " c'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés." Car, si c'est une sainte pensée qui ne doit la réaliser ? Si c'est une pensée salutaire, qui ne serait blâmable de la rejeter ?

Le Pape donne un de ses chevaux.

Un habitant *dei Monti*, quartier voisin du Quirinal, venait de perdre le cheval dont il se servait pour transporter ses provisions au marché.

“ Et pourquoi se dit-il à lui-même, puisque le nouveau Pape est si bienfaisant, n'irais-je pas lui demander un des chevaux de rebut de son écurie pour remplacer le mien ? ”

L'idée fut aussitôt exécutée que conçue. Arrivé au palais, notre homme rencontra au pied de l'escalier le secrétaire de Sa Sainteté, qui se chargea volontiers de sa requête.

Le Pape trouva l'idée excellente et fit remettre un cheval à ce pauvre homme, avec deux pièces d'or pour remonter ses affaires.

“ Il fallait voir, ajoute l'auteur à qui nous empruntons cette anecdote, il fallait voir la joie de cet homme. Monté sur son nouveau cheval, qu'il trouvait superbe, il galopait dans le quartier *dei Monti*, ses deux pièces d'or à la main, et criant : *Viva Pio nono ! viva Pio nono !*

ANNONCES

Service anniversaire des associés défunts de l'Union de Prières.—Lundi, 10 Novembre, aura lieu à la Paroisse de Notre-Dame, le service anniversaire de tous les associés défunts de l'œuvre

Le Rvd. Père Mothon, Dominicain, a bien voulu accepter l'invitation qu'on lui a faite de prêcher le sermon de circonstance.

La quête est destinée aux pauvres.

A ce service on donnera *gratis* à tous ceux qui y assisteront un petit manuel contenant les règlements des deux œuvres de l'Union de Prières et de la Bonne Mort, avec tous les noms des associés défunts de l'œuvre depuis son établissement.

Prix du Numéro, un centin.—En vente chez les Libraires.